






NOUVEAUTES SAISON 2016 / 2017

à lire avec attention

Section	Type Information	Nouveauté 2016-2017
TOUTES	Durée des cours	Tous les cours repassent cette année à 45 minutes. Après deux saisons d'essai sur des cours à 40 minutes, nous décidons sans augmentation de tarif de revenir à 45 minutes par cours
EN03 JA09 JE01 JE02	Happy Hours ! 	Depuis plusieurs années nous remarquons une baisse de fréquentation pour ces créneaux. Nous les proposons avec une remise de 25%, soit 150 euros au lieu de 200 euros
MERCREDI APRES MIDI	Pause entre les séances	Suite aux observations, et pour améliorer la qualité de nos séances, une pause de 5min aura lieu entre chaque séance.
TOUTES	Remboursement : Oui, le remboursement est possible SUR DEMANDE ECRITE , en cas de déménagement ou raison de santé justifiée par un certificat médical...	Un formulaire de demande de remboursement est disponible sur notre site, dans votre espace. Remboursement de la cotisation au prorata des mois non faits. Tout mois commencé est dû, et les frais reversés à la FFN représentant votre assurance seront retenu du remboursement.
RAPPELS IMPORTANTS		
JA pour les 4 et 5 ans 	Les 4 et 5 ans ne seront pas autorisés au cours JA au stade nautique . Ils devront obligatoirement trouver un créneau JA au bassin J-Jacques WALTZ	Beaucoup d'enfants très jeunes se plaignent de la fraîcheur de l'eau. Le stade nautique sera donc réservé aux enfants de 6 et 7 ans, pour les activités JA. Les petits seront mieux dans une piscine adaptée (J-J WALTZ)
Annulation si non-paiement 	Les inscriptions non réglées seront supprimées.	Afin de libérer les places pour les demandeurs, les inscriptions non réglées dans les 15 jours, feront l'objet d'une suppression. Les parents seront prévenus par mail. Voir la séquence d'annulation ICI
Interdiction de cours, si pas de certificat médical	Les enfants qui ne présenteront pas d'attestation médicale ne seront pas acceptés	Dans l'intérêt des enfants et pour faire fonctionner l'assurance FFN en cas d'accident, il sera interdit d'accéder au bassin sans l'attestation médicale.

En cas de question, privilégiez le mail : inscriptions@srcolmar-natation.com

